



L'Assureur Conseil de référence

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée Générale Mixte du 24 Mai 2018

Agma Lahlou-Tazi devient **AGMA**

Le Jeudi 24 Mai 2018 à 11 heures, les actionnaires d'Agma Lahlou-Tazi, Société Anonyme cotée à la Bourse de Casablanca et acteur de référence dans le conseil et le courtage en assurance et réassurance, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte au siège social de la Société sur convocation du Président Directeur Général, Mme Rachida BENABDALLAH.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire et de l'Assemblée Générale Extraordinaire, l'ensemble des résolutions ont été adoptées à l'unanimité, **notamment celle relative à la modification de la dénomination de la société qui devient **AGMA****.

Il a été décidé de distribuer un dividende ordinaire de 205,00 DH par action, à compter du 19 Juin 2018, selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Les états de synthèse de l'exercice clos au 31 Décembre 2017, certifiés par les Commissaires aux Comptes, et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, ont été approuvés à l'unanimité par ladite Assemblée et n'ont subi aucun changement.

Relations actionnaires :

Nadia BAKKALI

n.bakkali@agma.co.ma

Relations presse :

Maha KHSASSI

m.khsassi@agma.co.ma

